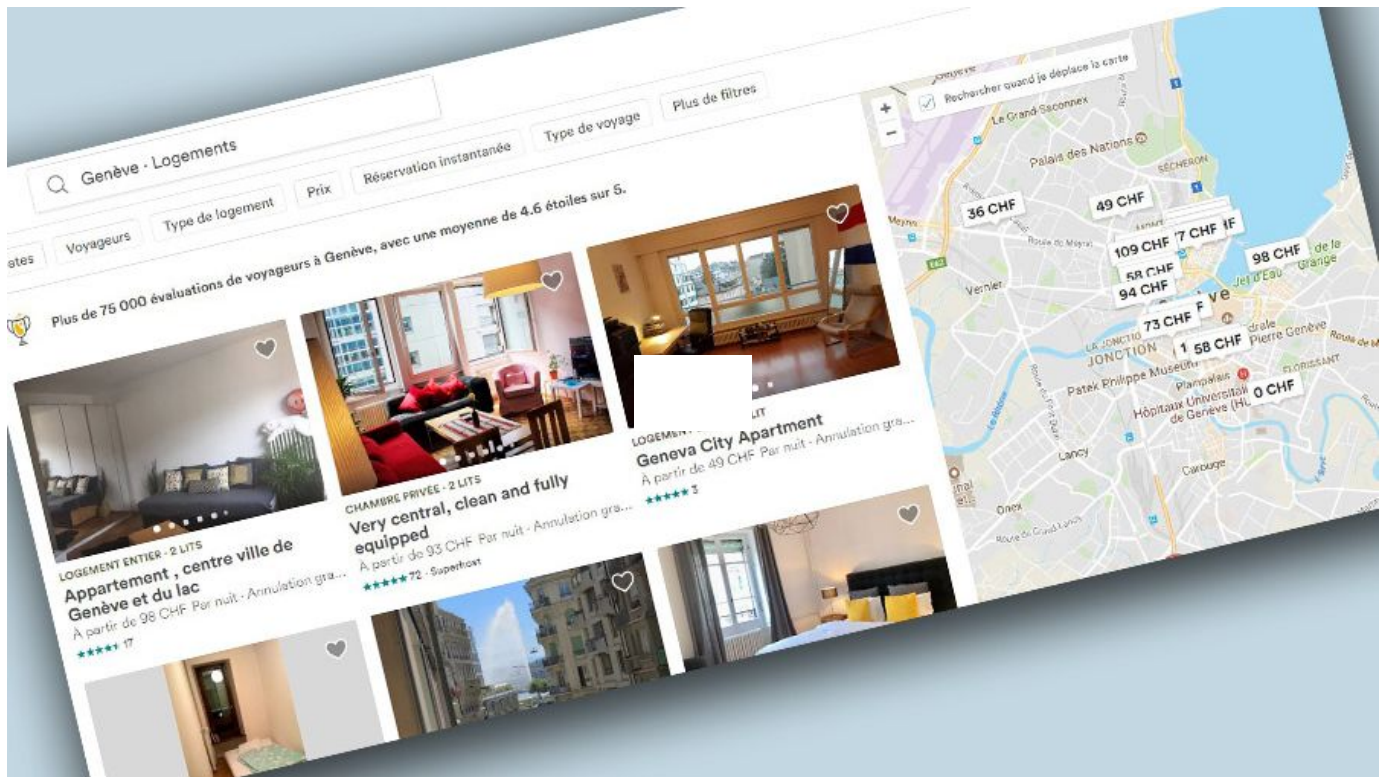


# A Genève, les règles pour encadrer Airbnb se révèlent difficiles à contrôler



Bilan mitigé un an après la nouvelle législation sur les locations de type Airbnb à Genève La Matinale / 3 min. / hier à 07:17

**En avril dernier, le canton de Genève a décidé de serrer la vis à Airbnb et aux autres plateformes de réservation de logements de particuliers en imposant une durée maximale de mise en location. Mais la mesure est difficile à contrôler.**

La question de la régulation d'Airbnb et de ses concurrents se pose dans de nombreuses villes, en Suisse comme à l'étranger.

Genève est l'un des cantons où Airbnb est le plus présent. En avril 2018, les autorités ont décidé de serrer la vis en limitant la durée de mise en location des logements entiers sur les plateformes de ce type.

Le seuil, qui était initialement fixé à 60 jours par an maximum, a dû être porté à 90 jours en raison de suites judiciaires toujours en cours.

## Trois dénonciations

Faute d'avoir obtenu la collaboration du géant californien, le canton doit se débrouiller seul pour débusquer les contrevenants. Il n'a pas mis sur pied de "brigade spéciale" mais "agit par contre sur dénonciation".

Il y en a eu trois à ce jour et aucune sanction, selon les indications fournies par le canton. Pour les autorités genevoises, la mesure n'est pas pour autant un échec.

Le conseiller d'Etat Antonio Hodgers estime que l'effet d'annonce lié à ces nouvelles règles a permis de sensibiliser et de régulariser une partie du marché.

"Je pense notamment aux grandes sociétés qui louaient plusieurs appartements, il y avait même des régies immobilières; ces acteurs que l'on connaît, (...) nous avons pu directement les interpeller" et régulariser, indique Antonio Hodgers.

Le conseiller d'Etat reconnaît toutefois que le système permet toujours à certains de passer sous le radar. "Il y a une autre partie (...) pour laquelle il y a certainement des locations de plus de 60 ou 90 jours, mais pour lesquelles nous n'avons pas de dénonciations. Si on n'a pas de constat établi d'une violation de la loi, nous ne pouvons pas sanctionner", explique-t-il.

## **Colère des hôteliers**

Cette réponse ne satisfait pas les hôteliers, qui s'insurgent contre la concurrence que représentent les plateformes comme Airbnb.

Pour le président de la Société des Hôteliers de Genève, Thierry Lavalley, "quand on met en place un nouveau règlement, il est absolument indispensable de se donner les moyens de le contrôler". Sinon, "c'est une coquille vide qui (...) n'a pas lieu d'être", déplore le président des hôteliers genevois.

Mais le renforcement des contrôles n'est pas à l'ordre du jour. Le canton estime qu'il faudrait beaucoup de moyens, humains et financiers, et que le résultat ne serait pas garanti.

## **Les discussions se poursuivent**

Si ce type de mesure existe déjà à l'étranger notamment à Paris, en Suisse, Genève fait plutôt figure de pionnier. Nicolas Délétroz, responsable de l'Observatoire valaisan du tourisme, s'étonne que les mesures prises par les villes se fassent attendre.

Selon lui, "l'union ferait la force pour arriver à trouver une stratégie d'approche et convaincre, si ce n'est contraindre, Airbnb à aller dans le sens qu'elles demandent".

L'idéal pour le canton de Genève serait en fait qu'Airbnb introduise lui-même la limite de jours dans son système informatique, mais les discussions ont à ce jour achoppé sur ce point.

Pour sa part, Airbnb indique vouloir "continuer à travailler avec les autorités genevoises pour créer des règles qui reflètent la manière dont les gens veulent vivre de nos jours".

Guillaume Rey / ptur

## La perception d'une taxe de séjour en discussion

Un accord entre Genève et Airbnb concernant le prélèvement et la redistribution d'une taxe de séjour est par ailleurs en discussion. Le canton précise que pour "faciliter le prélèvement des taxes de séjour par les plateformes d'hébergement, des modifications de la Loi sur le tourisme sont nécessaires". Le travail est en cours.

Airbnb se montre ouvert. L'entreprise a indiqué à la RTS avoir déjà trouvé en Suisse un accord avec cinq cantons dont Zurich, Bâle et Zoug sur ce sujet. "Nous souhaitons aussi aider les hôtes et l'administration genevois et nous nous félicitons donc de la simplification prévue de la taxe de séjour dans le canton de Genève."

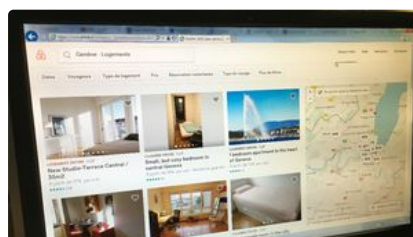
## A consulter également



### Fribourg veut légiférer pour intégrer et encadrer les activités d'Airbnb

Fribourg

5 septembre 2018



### Louer son appartement plus de 60 jours via Airbnb sera interdit à Genève

Genève

7 mars 2018

## À propos de la RTS

[A propos](#)

[FAQ](#)

[Conditions générales](#)

[Charte de confidentialité](#)

[Contact](#)

[Travailler à la RTS](#)

[Communiqués de presse](#)

[Recevoir nos programmes](#)

[Ventes aux professionnels](#)

[Visiter les studios](#)

[Assister aux émissions](#)

[La Boutique RTS](#)

[RTSR](#)

[Médiation](#)